

L'hon. M. WALKER: Pour 30 ans, il en coûterait \$73.24 par mois, et \$70.11 par mois si les paiements étaient répartis sur une période de 35 ans; c'est une différence de \$3.13.

Le sénateur WALL: En réalité, la différence entre les paiements initiaux serait contre-balancée par la prolongation de la période de remboursement?

L'hon. M. WALKER: Oui. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons apporté ces changements. De fait, nous avons des modèles de maisons de \$5,000, mais, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons intéresser les gens à les acheter. Ils préfèrent demeurer dans leur propre résidence plutôt qu'acheter une maison neuve à bon marché.

Le sénateur ISNOR: Monsieur le président, je désirerais poser une question au ministre. Sauf erreur, au 31 octobre 1960, il y avait, dans chaque province du Canada, une diminution du nombre d'unités en chantier comparativement à la même date en 1959. Le ministre pourrait-il nous dire quels sont, à son avis, les facteurs principaux qui ont provoqué cette situation.

L'hon. M. WALKER: Plusieurs facteurs s'appliquent au Canada aussi bien qu'aux États-Unis. Dans ces deux pays, le nombre de maisons en construction a grandement baissé comparativement à l'an dernier. Depuis 1957, plus d'un demi-million de maisons ont été construites au Canada.

Le sénateur ISNOR: Très bien, mais je parle seulement de la situation qui existe depuis le 31 octobre. Quel est le facteur principal qui l'a provoquée? N'ai-je pas raison de dire que chaque province du Canada, sans exception, accuse une diminution à la fin d'octobre 1960, comparativement au 31 octobre 1959?

L'hon. M. WALKER: Une diminution du nombre de maisons en construction?

Le sénateur ISNOR: Oui.

L'hon. M. WALKER: C'est tout naturel, car 500,000 maisons ont été construites depuis 1957, et la demande a baissé. Est-ce la réponse que vous désirez? Si vous examinez cette situation à partir du 31 octobre ou de tout autre mois de 1960, je suis certain que vous constaterez qu'elle est la même.

Le sénateur ISNOR: Alors, s'il en est ainsi, s'il n'y a aucune demande pour de nouvelles maisons, pourquoi lancez-vous cette campagne en ce moment?

L'hon. M. WALKER: Nous n'employons pas ce mot campagne, mais peu nous importe le terme que vous prêtez à l'initiative. Si nous agissons ainsi c'est afin de fournir des maisons à ceux qui, jusqu'à ce moment, n'avaient pas les moyens d'en acquérir. Nous nous efforçons d'aider le citoyen de modestes ressources.

Le sénateur CROLL: Monsieur le ministre, il n'y a rien de mal à vouloir remédier au chômage?

L'hon. M. WALKER: J'ignore ce que le sénateur veut dire. Naturellement, ce point est à la base de notre programme général. Bien qu'elles favoriseront l'habitation, toutes les dispositions de ce bill aideront les étudiants universitaires, les municipalités qui ont besoin de systèmes d'égout. Ce bill a pour objet général d'augmenter l'emploi; et comme l'a signalé le sénateur,—qui est la plus grande autorité en la matière, du moins au Sénat,—deux hommes travaillent sur le chantier, durant environ six mois, à la construction d'une maison, laquelle construction comporte surtout des frais de main-d'œuvre. Il faut en outre deux hommes qui préparent les matériaux, etc., sur le chantier, et un autre qui creuse les égouts et s'occupe d'autres travaux. Ainsi, cette maison fournit du travail à cinq ouvriers durant six mois et en conséquence aide à augmenter l'emploi. Êtes-vous satisfait de cette réponse? Cependant, derrière cette situation, il existe un grand nombre d'autres facteurs.